



Mardi 15 janvier 2013

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR : consensus entre tous les partenaires pour faire de ce projet un acte fort au profit de la mobilité régionale

Le comité de pilotage* du projet de ligne nouvelle Provence Côte d'Azur s'est réuni mercredi 9 janvier 2013 à la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur sous la présidence d'Hugues PARANT, préfet de région, en présence des représentants élus des différents cofinanceurs. Le président de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur, Michel VAUZELLE, ainsi que celui de la Métropole Nice Côte d'Azur, Christian ESTROSI, participaient à cette rencontre.

Le comité de pilotage a pris acte des avancées de l'année 2012, marquée par un important travail de **remise en ordre du projet** à partir de la prise en compte des résultats de la concertation publique de 2011, et des enseignements issus des rencontres avec les élus et les associations, conduites depuis juillet 2012, sous l'égide des préfets des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes Maritimes.

Les membres du comité ont également pris connaissance du sondage IFOP mené en septembre 2012 dans les trois départements concernés, qui indique que 82 % des habitants de la Région soutiennent un projet de ligne nouvelle qui satisferait à leur besoin de mobilité quotidienne.

Les cofinanceurs ont unanimement réaffirmé leur volonté conjointe de réaliser un grand projet ferroviaire national pour être à la hauteur des enjeux de mobilité des trois métropoles littorales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et ont unanimement décidé d'une organisation permettant d'éclairer le travail de la Commission "mobilité 21 " chargée par le gouvernement d'apprécier les projets inscrits au SNIT.

Le projet de ligne nouvelle doit répondre à plusieurs objectifs :

- satisfaire les besoins de déplacements du quotidien (capacité, fiabilité),
- offrir des liaisons rapides entre les métropoles de l'arc méditerranéen et du grand sud-est de la France,
- désenclaver l'Est de la région.

Les participants ont rappelé que le projet devait prendre en considération le développement de l'intermodalité des gares de la ligne nouvelle avec les autres réseaux de transports (TER, tramways, parkings relais, ...) ainsi que transport de marchandises.

Le comité de pilotage a adopté le principe d'un phasage de la réalisation de la ligne nouvelle en différentes tranches fonctionnelles, à dimensionner en cohérence avec les capacités contributives des cofinanceurs.

Les premières analyses concernant ce phasage ont été livrées aux membres du COPIL. Elles ont été élaborées à partir de 4 critères :

- "Déverrouiller" les transports du quotidien dans les secteurs où le réseau ferroviaire est le plus saturé ;
- Accélérer les connexions avec les réseaux ferroviaires qui progressent rapidement tant en Italie qu'en Espagne.
- Permettre une liaison rapide entre les grandes agglomérations de la Région ;
- Réduire les coûts et les étaler dans le temps selon l'urgence des phases.

Le COPIL a pris acte des conclusions de cette analyse qui conduisent à privilégier le démarrage de cette ligne simultanément à partir des 2 agglomérations niçoise et marseillaise

Le comité de pilotage a mandaté réseau ferré de France (RFF) pour étudier différentes possibilités et formuler, dans les prochaines semaines, des propositions consensuelles à l'attention des cofinanceurs.

Elles devront notamment prendre en compte :

- l'indispensable augmentation de la capacité du réseau ferré de Marseille, Toulon et Nice afin de dé-saturer ces nœuds ferroviaires,
- l'amélioration des temps de parcours sur l'ensemble des trajets,
- la poursuite des études pour la mise au gabarit du tracé Nice Aéroport – Vintimille pour un raccordement à la LGV italienne

**le comité de pilotage réunit les co-financeurs que sont l'Etat, l'Union Européenne, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conseils généraux des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Var, la communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole, la métropole Nice-Côte d'Azur, les communautés d'agglomération du Pays d'Aix et de Toulon-Provence-Méditerranée, et réseau ferré de France (RFF).*

Pour plus d'informations, retrouvez le dossier de presse en ligne :

[Dossier de Presse Projet-de-ligne-nouvelle-Provence-Cote-d-Azur](#)

Contact presse :

Préfecture de région PACA : Tessa FRECHIER-MEY 04 84 35 45 68 tessa.frechier-mey@paca.pref.gouv.fr

Réseau ferré de France : Carole TEISSEDRE 04 96 17 04 87 carole.teissedre@rff.fr